



Réouverture des jardins Familiaux de Malville

Les jardins familiaux ont été rouverts. 15 Malvillois vont ainsi pouvoir s'occuper de leur jardin, fermé depuis le début du confinement. Un accès restreint et des conditions sont à respecter :

Publié le 24 avril 2020

La sortie ne doit pas excéder 1 h par jour.

- Respecter les gestes barrières.
- Sur site, aucun rassemblement entre jardiniers n'est autorisé
- Cocher la case n° 5 sur l'autorisation de sortie. N'oubliez pas la date et heure de sortie.



La préfecture a demandé que les contrôles soient effectués avec discernement, dans la mesure où les jardins familiaux sont parfois situés à plus d'un kilomètre du domicile.

